

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 1667-66-2018

AVIS est donné que lors de sa séance ordinaire du 22 janvier 2018 le conseil municipal de la Ville de Beloeil a adopté le projet de règlement 1667-66-2018.

Ce règlement a pour objet d'autoriser les projets intégrés pour l'usage multifamilial (4 à 8 logements) dans la zone habitation H-513.

Ce règlement s'applique à la zone H-513 et contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Cette zone est située dans le secteur délimité approximativement comme suit :

La zone concernée forme un ensemble bordé approximativement au sud par l'avenue Carmen-Bienvenu, à l'ouest par le carrefour giratoire de l'avenue Carmen-Bienvenu et de la rue Armand-Lamoureux, au nord par la rue Serge-Pepin et à l'est par la rue André-Labadie.

Conséquemment à l'adoption de ce projet de règlement, une assemblée publique de consultation aura lieu le 26 février 2018 à 19 h 30 dans la salle du conseil au 240, rue Hertel. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté à la direction des Services juridiques au 777, rue Laurier, durant les heures d'ouverture des bureaux.

Donné à Beloeil, ce 14 février 2018.

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

